



**OFFICE DE TOURISME
COMMUNAUTAIRE DU SANCY**

**MARCHE DE PRESTATIONS DE SERVICES
MAPA N° 02/2018**

Cahier des Clauses Particulières

**ACCORD-CADRE REALISATION DE TRAVAUX
D'IMPRESSION – 2^{ème} semestre 2018**

Date et heure limites de réception des offres : le 10 juillet 2018 à 17h.

Pouvoir adjudicateur :

OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE DU SANCY
Allée du Lieutenant Farmont
63240 LE MONT-DORE
Tél : +33(0)4.73.65.37.85 – Mail : pro@sancy.com
N° Siret : 444 897 300 00026
N° TVA intracommunautaire : FR42 444 897 300

1/ OBJET DE L'ACCORD-CADRE – DISPOSITIONS GENERALES

1.1 Objet de l'accord-cadre

Le présent accord-cadre a pour objet de définir les termes de cet accord relatif à la réalisation de travaux d'impression, de façonnage et de livraison franco de port des brochures, guides et divers documents édités par l'Office de Tourisme du Sancy. Ces travaux ne font pas intervenir de graphiste, les fichiers d'impression étant fournis par l'Office de Tourisme ou l'agence en charge de la conception.

1.2 Forme de l'accord-cadre

La présente procédure adaptée (MAPA) est passée en application de l'article 27 du décret n° 2016-360. Il s'agit d'un accord-cadre de service, alloti (3 lots) passé conformément à l'article 78 du décret n° 2016-360. Le présent accord-cadre donnera lieu à l'émission de bons de commande selon l'art. 80 pour l'ensemble des lots. L'accord-cadre ne prévoit pas de montant minimum ni de montant maximum. Les bons de commande seront notifiés par le pouvoir adjudicateur au fur et à mesure des besoins et aux prix indiqués au bordereau des prix. Les lots seront conclus avec un seul prestataire par lot, pour toute la durée du contrat (jusqu'à fin 2018).

Les prestations sont réparties en 3 lots :

Lot n° 1 : Impression, façonnage dos carré-collé et livraison de 3 guides

Lot n° 2 : Impression, façonnage et livraison de divers supports : magazines, plans de ville, flyers, enveloppes, chèquiers...

Lot n° 3 : Impression, façonnage avec reliure spirale et livraison du guide ABC du Sancy hiver

Le contenu détaillé des lots est présenté dans la partie « Clauses techniques particulières » du présent document. Les candidats pourront proposer une offre pour un seul lot, plusieurs lots ou pour l'ensemble des lots, sous réserve qu'ils possèdent la qualification professionnelle correspondante. Chaque lot fera l'objet d'un acte d'engagement distinct.

Lieu(x) d'exécution : Massif du Sancy – Code NUTS : FR724 PUY-DE-DOME

1.3 Durée de l'accord-cadre

L'accord-cadre prend effet à sa date de notification et jusqu'au 31 décembre 2018. Il n'y a pas de reconduction prévue.

1.4 Montant de l'accord-cadre

A titre indicatif, le montant estimatif de l'accord-cadre est de 60 000 € HT.

1.5 Cahier des clauses administratives générales (CCAG) applicable

C'est le C.C.A.G – FCS qui sera applicable pour ce marché.

1.6 Code CPV : 79820000-8

2 / CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES

2.1 Pièces contractuelles du marché

Les pièces contractuelles du marché sont par ordre de priorité :

- L'acte d'engagement (ATTRI 1) qui sera envoyé au candidat sélectionné pour chacun des lots
- Le présent cahier des clauses particulières (C.C.P.)
- Le cahier des clauses administratives générales (CCAG - FCS) applicables aux marchés publics de fournitures courantes et de services en vigueur (document général réputé connu du candidat et non joint au marché).
- Le bordereau des prix pour chacun des lots pour lequel le candidat soumissionne
- L'offre technique et financière du candidat
- L'échantillon du ou des papier(s) proposé(s)

2.2 Sous-traitance (cf. articles 133 à 137 du décret n° 2016-360)

Le titulaire du marché pourra sous-traiter l'exécution de certaines prestations de son marché à condition d'avoir obtenu du pouvoir adjudicateur, l'acceptation de chaque sous-traitant et l'agrément de ses conditions de paiement.

2.3 Conditions et délais d'exécution et de livraison

2.3.1 Conditions d'exécution des prestations

Les prestations sont définies dans le présent CCP. Le titulaire du marché s'engage, à la réception du bon de commande correspondant, à réaliser et à fournir les prestations demandées conformément aux prescriptions du CCP.

Les bons de commande seront transmis au titulaire par courrier électronique (le titulaire devra en accuser réception par retour de mail).

Un bon à tirer (BAT) devra obligatoirement être signé par le représentant du pouvoir adjudicateur ou par toute personne habilitée avant le lancement de l'impression.

2.3.2 Délais d'exécution et de livraison

Les délais d'exécution et de livraison sont fixés pour chacun des travaux d'impression à réaliser dans les clauses techniques particulières ci-après.

Le candidat devra communiquer ses délais d'exécution et de livraison dans l'offre technique et financière. **Ces délais tiendront compte des délais d'approvisionnement du (ou des) papier(s) proposé(s).** Ils deviendront contractuels vis-à-vis du titulaire du marché.

Le délai d'exécution commencera à courir à compter de la date d'envoi des fichiers d'impression au titulaire.

Le titulaire du marché devra prendre toutes les dispositions pour pallier les pannes éventuelles de machines afin d'éviter tout retard dans l'exécution et la livraison.

2.3.3 Conditions de livraison

Les livraisons seront effectuées franco de port et d'emballage en un ou plusieurs points selon la répartition exposée dans les clauses techniques particulières et sur le(s) bon(s) de commande.

2.4 Contestations de l'exécution des prestations

Les vérifications qualitatives simples sont effectuées par la personne en charge de la commande à la réception d'une vingtaine de documents transmis à titre de justificatif de parution au siège administratif conformément aux articles 22 et 23.1 du C.C.A.G.-F.C.S.

A l'issue des opérations de vérification, le pouvoir adjudicateur prendra sa décision dans les conditions prévues aux articles 24 et 25 du C.C.A.G. -F.C.S.

Par dérogation à **l'article 25.2.1 du C.C.A.G. -F.C.S.** les fournitures concernées devront être reprises et échangées dans un **délai de 5 jours** après la notification par courrier électronique de la défectuosité.

2.5 Modalités de paiement du marché

2.5.1 Avance

Aucune avance ne sera versée si le montant du lot est inférieur à 50 000 € HT.

2.5.2 Prix du marché

Le marché est conclu à prix forfaitaire ferme et définitif pour chacun des lots.

Les prix seront exprimés en euros.

Ils sont réputés comprendre tous les frais résultant de l'exécution de la prestation.

2.5.3 Remise des demandes de paiement

Les règlements seront effectués par virement sur présentation des demandes de paiement qui seront transmises après réalisation de la prestation.

Les demandes de paiement devront porter, outre les mentions légales, les indications suivantes :

- Nom et adresse du créancier (le cas échéant la référence d'inscription au répertoire du commerce ou des métiers, ou les numéros de SIREN ou de SIRET)
- Le numéro du compte bancaire ou postal (à défaut un RIB ou RIP devra impérativement être joint)
- L'indication du marché concerné

- La date
- La désignation de l'organisme débiteur
- Le détail des prestations exécutées
- Le montant HT des prestations exécutées
- Le taux et le montant de la TVA légalement applicables ou le cas échéant le bénéfice d'une exonération
- Le cas échéant, application des réfections fixées conformément aux dispositions du C.C.A.G. -F.C.S
- Tout rabais, remises, ristournes ou escomptes acquis et chiffrables lors du marché et directement liés au marché
- Le montant total TTC des prestations exécutées.

Les demandes de paiement devront parvenir à l'adresse suivante accompagnées du bon de commande correspondant :

Office de Tourisme du Sancy
Allée du Lieutenant Farmont
63240 LE MONT-DORE

2.5.4 Cotraitance :

En cas de cotraitance, les règlements s'effectuent selon les dispositions de l'article 12 du C.C.A.G. -F.C.S

2.5.5 Délai global de paiement

Les sommes dues au(x) titulaire(s) seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des demandes de paiement.

Le dépassement du délai de paiement ouvre de plein droit et sans autre formalité, pour le titulaire du marché, au bénéfice d'intérêts moratoires à compter du jour suivant l'expiration de ce délai.

Le paiement sera effectué par virement administratif par la Trésorerie du Mont-Dore – avenue des Crouzets – 63240 LE MONT-DORE.

2.5.6 Pénalités de retard

Concernant les pénalités journalières, seules les stipulations de l'article 14.1 du C.C.A.G. -F.C.S s'appliquent.

2.6 Assurances

Dans un délai de quinze jours à compter de la notification du marché et avant tout commencement d'exécution, le titulaire devra justifier qu'il est couvert par un contrat d'assurance au titre de la responsabilité civile découlant des articles 1382 à 1384 du code civil.

2.7 Résiliation du marché / Règlement amiable des différends

Résiliation du marché

Seules les stipulations du C.C.A.G. -F.C.S relatives à la résiliation du marché sont applicables.

Règlement amiable des différends

En application de l'article 142 du décret n° 2016-360, en cas de différend sur l'exécution du marché, l'Office de Tourisme ou le titulaire du marché pourront recourir au comité consultatif de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics.

In fine seul le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand sera compétent.

3 / CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

Les travaux d'impression sont répartis sur l'ensemble de la durée du marché.

Les fichiers sont transmis au titulaire du marché par mail ou serveur par les services de l'Office de Tourisme ou l'agence en charge du graphisme.

Un fichier informatique pour « bon à tirer » sera obligatoirement transmis par mail (et par courrier si nécessaire) à la personne en charge du dossier au sein de l'Office de Tourisme mentionnée sur le bon de commande.

Les coordonnées du titulaire du marché seront mentionnées sur le document imprimé sous la forme : nom de la société – code postal – ville. L'apposition du logo commercial du titulaire n'est pas autorisée. Le titulaire s'engage à fournir son logo de certification chaîne de contrôle PEFC ou FSC qui sera apposé sur le document, le cas échéant.

LOT N°1 : Impression, façonnage dos carré collé et livraison de 3 guides

• **GUIDE PREPARATION DE SEJOUR HIVER 2018-2019 / ÉTÉ 2019**

Détails techniques pour l'impression

- Format : A4 à la française - Format ouvert : 420 x 295 mm – Format fermé : 210 x 295 mm.
- Impression quadri recto/verso sur toutes les pages.
- Nombre de pages : 4 pages de couverture + 36 pages intérieures.
- Façonnage : dos carré collé

Papier : couché demi mat satiné (papier constitué de fibres certifiées IFGD)
Couverture = 150 g. - Pages intérieures = 115 g.

Quantité : 20 000 exemplaires.

Conditions d'exécution et de livraison

La remise des fichiers à l'imprimeur est prévue le 06.08.2018.

La livraison devra être terminée au plus tard le 20.08.2018 sur l'ensemble des points de livraison.

Livraison en 1 point (camion avec hayon indispensable, prévenir avant livraison) :
Plateforme Sancy à Saint Nectaire : Avenue du Dr Roux (arrière bâtiment Thermadore) - 63710 Saint-Nectaire –
Tél. 09 62 10 46 89

Conditionnement pour la livraison :

Par paquets de 25 exemplaires maxi et sur palette de format type Europe. Un ensemble de paquets ne devra pas dépasser 15kg. Une palette ne dépassera pas 550 kg.

• **GUIDE SANCY BIENVENUE HIVER 2018-2019**

Détails techniques pour l'impression

- Format : A5 à l'italienne - Format ouvert : 420 x 145 mm – Format fermé : 210 x 145 mm.
- Impression quadri recto/verso sur toutes les pages.
- Nombre de pages : 4 pages de couverture + 160 ou 164 ou 168 pages intérieures. L'offre financière devra faire apparaître ces différentes paginations.
- Façonnage : dos carré collé

Papier : couché recyclé à 60% minimum

Couverture = 150 g - Pages intérieures = 90 g.

Quantité : 43 000 exemplaires.

Conditions d'exécution et de livraison

La remise des fichiers à l'imprimeur est prévue le 22.11.2018.

La livraison devra être terminée au plus tard le 06.12.2018 sur l'ensemble des points de livraison.

Livraison en 8 points (camion avec hayon indispensable, prévenir avant livraison) selon la répartition suivante :

Office de Tourisme du Mont-Dore : 15.000 exemplaires

Avenue de la Libération - 63240 Le Mont-Dore – Tél. 04 73 65 20 21

Office de tourisme La Bourboule : 10.000 exemplaires

Quai de l'Hôtel de Ville – 63150 La Bourboule – Tél. 04 73 65 57 71

Office de tourisme de Super-Besse : 3.000 exemplaires

Maison du tourisme – Rond-point des pistes – 63610 Super-Besse – 04 73 79 60 29

Office de tourisme de Besse : 2.000 exemplaires

13 rue Notre Dame - accès par la Place de la Poterne – 63610 Besse – 04 73 79 52 84

Office de tourisme de Saint-Nectaire : 2.000 exemplaires

Les Grands Thermes – 63710 Saint-Nectaire – 04 73 88 50 86

Office de tourisme de Murol : 2.000 exemplaires

Rue de Jassaguet – 63790 Murol – 04 73 88 62 62

Plateforme Sancy à Saint Nectaire : 4.700 exemplaires

Avenue du Dr Roux (arrière bâtiment Thermadore) - 63710 Saint-Nectaire – Tél. 09 62 10 46 89

Mediapost : 4.300 exemplaires

64 avenue du Midi – 63800 Cournon d'Auvergne – **Attention** : livraison uniquement du lundi au vendredi avant midi– **Tél. 04 73 69 99 53.**

Conditionnement pour la livraison

Par paquets de 25 exemplaires maxi, et sur palettes de format type Europe. Un ensemble de paquets ne devra pas dépasser 15kg. Chaque palette ne dépassera pas 550 kg.

- **GUIDE HEBERGEMENTS 2019**

Détails techniques pour l'impression

- Format A4 à la française - Format ouvert : 420 x 297 mm – Format fermé : 210 x 297 mm.
- Impression quadri recto/verso sur toutes les pages.
- Nombre de pages : 4 pages de couverture + 108 ou 112 pages intérieures. L'offre financière devra faire apparaître ces différentes paginations.
- Façonnage dos carré collé.
- Les photos des hébergements sur le PDF seront en RVB. L'imprimeur aura à les convertir en CMJN.

Papier : couché demi mat (papier constitué de fibres certifiées IFGD)

Couverture 135 g - Pages intérieures 70 g.

Quantité : 20 000 exemplaires.

Conditions d'exécution et de livraison

La remise des fichiers à l'imprimeur est prévue le 29.11.2018.

La livraison devra être terminée au plus tard le 13.12.2018 sur l'ensemble des points de livraison (3 sites au total)

Livraison dans le Massif du Sancy en 3 points (camion avec hayon indispensable, prévenir les 3 points avant livraison) selon la répartition suivante :

Office de Tourisme du Mont-Dore : 2.000 exemplaires

Avenue de la Libération - 63240 Le Mont-Dore – Tél. 04 73 65 20 21

Office de tourisme La Bourboule : 2.000 exemplaires

Quai de l'Hôtel de Ville – 63150 La Bourboule – Tél. 04 73 65 57 71

Plateforme Sancy à Saint Nectaire : 16.000 exemplaires

Avenue du Dr Roux (arrière bâtiment Thermadore) - 63710 Saint-Nectaire – Tél. 09 62 10 46 89

Conditionnement pour la livraison

Par paquets de 25 exemplaires maxi et sur palette de format type Europe. Un ensemble de paquets ne devra pas dépasser 15kg. Une palette ne dépassera pas 550 kg.

LOT N°2 : Impression, façonnage et livraison de divers supports : magazines, plans de ville, flyers, enveloppes, chéquiers ...

- **Magazine TIBOU MAG hiver**

Détails techniques pour l'impression

- Format : à la française - Format ouvert : 420 x 265 mm – Format fermé : 210 x 265 mm.
- Impression quadri recto/verso sur toutes les pages.
- Nombre de pages : 16 pages.
- Façonnage : pique 2 points métal

Papier : couché demi mat (papier constitué de fibres certifiées IFGD)

Couverture + Pages intérieures = 90 g.

Quantité : 20 000 exemplaires.

Conditions d'exécution et de livraison

La remise des fichiers à l'imprimeur est prévue début décembre.

La livraison devra être terminée au plus tard le 14.12.2018 sur l'ensemble des points de livraison.

Livraison dans le Massif du Sancy en 4 points (camion avec hayon indispensable, prévenir les 4 points avant livraison) selon la répartition suivante :

Office de Tourisme du Mont-Dore : 4.000 exemplaires

Avenue de la Libération - 63240 Le Mont-Dore – Tél. 04 73 65 20 21

Office de Tourisme La Bourboule : 2.500 exemplaires

Quai de l'Hôtel de Ville – 63150 La Bourboule – Tél. 04 73 65 57 71

Office de tourisme de Super-Besse : 2.500 exemplaires

Maison du tourisme – Rond-point des pistes – 63610 Super-Besse – 04 73 79 60 29

Plateforme Sancy à Saint Nectaire : 11.000 exemplaires

Avenue du Dr Roux (arrière bâtiment Thermadore) - 63710 Saint-Nectaire – Tél. 09 62 10 46 89

Conditionnement pour la livraison :

Mise sous film par 50 ex puis en carton de 200 ex.

- **Journal Infos**

Détails techniques pour l'impression

- Format : à la française - Format fermé : 210 x 297 mm.
- Impression quadri recto/verso sur toutes les pages.
- Nombre de pages : 8 pages.

- Façonnage : pique 2 points métal

Papier : couché demi mat (papier constitué de fibres certifiées IFGD)
Couverture + Pages intérieures = 135 g.

Quantité : 3 000 exemplaires (préciser le prix des 100 ex supp)

Conditions d'exécution et de livraison

La livraison devra intervenir 1 semaine maximum après le dépôt des fichiers PDF fin novembre.

Livraison en 2 points (camion avec hayon indispensable, prévenir les 2 points avant livraison) selon la répartition suivante :

Office de Tourisme du Sancy : 100 exemplaires

Allée du Lieutenant Farmont - 63240 Le Mont-Dore – Tél. 04 73 65 37 88

ESAT Doussinet : 2.900 exemplaires

53 rue Fernand Forest – 63540 ROMAGNAT

Conditionnement pour la livraison :

En carton. Les cartons ne devront pas dépasser 15kg chacun.

- **Chéquier Privilèges Club Sancy Hiver**

Détails techniques pour l'impression

- Format : à l'italienne - Format fini : 150 x 95 mm
- Impression quadri recto/verso sur toutes les pages.
- Nombre de pages : 28 pages (7 cahiers) ou 32 pages (8 cahiers). L'offre financière devra faire apparaître ces différentes paginations ainsi que le coût du cahier supplémentaire.
- Façonnage : pique 1 point métal

Papier : couché moderne mat (papier constitué de fibres certifiées IFGD)

Couverture + Pages intérieures = 90 g.

Quantité : 3 000 exemplaires (préciser le prix des 500 ex supp)

Conditions d'exécution et de livraison

La livraison devra intervenir impérativement 1 semaine après le dépôt du fichier PDF. La livraison devra être terminée pour la 2^{ème} semaine de décembre.

Livraison en 1 point (camion avec hayon indispensable, prévenir avant livraison) :

Plateforme Sancy à Saint Nectaire : Avenue du Dr Roux (arrière bâtiment Thermadore) - 63710 Saint-Nectaire – Tél. 09 62 10 46 89

Conditionnement pour la livraison :

Sous élastique ou blister dans carton. Les cartons ne devront pas dépasser 15kg chacun.

- **Dossier de presse Hiver**

Détails techniques pour l'impression

- Format : à la française - Format fini : 180 x 240 mm
- Impression quadri recto/verso sur toutes les pages.

- Nombre de pages : 16 pages ou 20 pages ou 24 pages. L'offre financière devra faire apparaître ces différentes paginations.
- Façonnage : pique 2 points métal

Papier : couché demi mat (papier constitué de fibres certifiées IFGD)

Couverture : 300 g - Pages intérieures = 115 g.

Quantité : 500 exemplaires.

Conditions d'exécution et de livraison

La livraison devra intervenir impérativement 1 semaine après le dépôt du fichier PDF courant août.

Livraison en 1 point (camion avec hayon indispensable, prévenir avant livraison) :

Plateforme Sancy à Saint Nectaire : Avenue du Dr Roux (arrière bâtiment Thermadore) - 63710 Saint-Nectaire – Tél. 09 62 10 46 89

Conditionnement pour la livraison :

En carton. Les cartons ne devront pas dépasser 15kg chacun.

- **Flyer Bulletin Club Sancy**

Détails techniques pour l'impression

- Format : 100 x 210 mm
- Impression quadri recto/verso

Papier : couché demi mat 90 g (papier constitué de fibres certifiées IFGD)

Quantité : 70 000 exemplaires (préciser le prix des 10 000 ex supp)

Conditions d'exécution et de livraison

La livraison devra intervenir impérativement 1 semaine après le dépôt du fichier PDF en août.

Livraison en 1 point (camion avec hayon indispensable, prévenir avant livraison) :

Plateforme Sancy à Saint Nectaire : Avenue du Dr Roux (arrière bâtiment Thermadore) - 63710 Saint-Nectaire – Tél. 09 62 10 46 89

Conditionnement pour la livraison :

Mise sous film ou élastique puis en carton. Les cartons ne devront pas dépasser 15kg chacun.

- **Blocs Plans de ville (7 versions)**

Détails techniques pour l'impression

- Blocs de 100 feuillets détachables collés en tête
- Format fini : 300 x 445 mm
- Impression quadri recto/verso

Papier : couché demi mat 90 g (papier constitué de fibres certifiées IFGD)

Quantité : les quantités varient en fonction des versions (rappel 7 versions). A titre indicatif en 2017 nous avons imprimé un total de 874 blocs.

Proposer un tarif pour :

20 blocs de 100 feuillets (+ 10 blocs supp)

50 blocs de 100 feuillets (+ 10 blocs supp)

100 blocs de 100 feuillets (+ 10 blocs supp)

200 blocs de 100 feuillets (+ 10 blocs supp)

300 blocs de 100 feuillets (+ 10 blocs supp)

Conditions d'exécution et de livraison

La livraison devra intervenir 10 jours maximum après le dépôt des fichiers PDF fin novembre.

Livraison dans le Massif du Sancy en 3 points (camion avec hayon indispensable, prévenir les 3 points avant livraison).

Office de Tourisme du Mont-Dore : Avenue de la Libération - 63240 Le Mont-Dore – Tél. 04 73 65 20 21

Office de tourisme La Bourboule : Quai de l'Hôtel de Ville – 63150 La Bourboule – Tél. 04 73 65 57 71

Plateforme Sancy à Saint Nectaire : Avenue du Dr Roux (arrière bâtiment Thermadore) - 63710 Saint-Nectaire – Tél. 09 62 10 46 89

La répartition sur les 3 sites sera indiquée sur le bon de commande

Conditionnement pour la livraison :

Mise sous film rétractable par 5 exemplaires.

- **Posters**

Détails techniques pour l'impression

➤ Format : 500 x 700 mm

➤ Impression quadri recto

Papier : couché moderne brillant 170 g (papier constitué de fibres certifiées IFGD)

Quantité : 100 exemplaires

Conditions d'exécution et de livraison

La livraison devra intervenir impérativement 1 semaine après le dépôt du fichier PDF.

Livraison en 1 point (camion avec hayon indispensable, prévenir avant livraison) :

Office de Tourisme du Sancy : Allée du Lieutenant Farmont - 63240 Le Mont-Dore – Tél. 04 73 65 37 88

Conditionnement pour la livraison :

Mise sous kraft par 50 ex.

- **Enveloppes avec fenêtre**

Fourniture d'enveloppes blanches certifiées NF Environnement :

- Format 110 x 220 mm (DL)
- Blanc 80 gr
- Autoadhésive
- Fenêtre recto cristal 45 * 100

Détails techniques pour l'impression

➤ Repiquage offset 2 couleurs recto

Quantité : 10 000 exemplaires

Conditions d'exécution et de livraison

La livraison devra intervenir impérativement 10 jours maximum après le dépôt du fichier PDF.

Livraison en 1 point (camion avec hayon indispensable, prévenir avant livraison) :

Office de Tourisme du Sancy : Allée du Lieutenant Farmont - 63240 Le Mont-Dore – Tél. 04 73 65 37 85

Conditionnement pour la livraison :

En carton par 500 ex.

- **Enveloppes sans fenêtre**

Fourniture d'enveloppes blanches certifiées NF Environnement :

- Format 110 x 220 mm (DL)
- Blanc 80 gr
- Autoadhésive

Détails techniques pour l'impression

- Repiquage offset 2 couleurs recto

Quantité : 2 000 exemplaires

Conditions d'exécution et de livraison

La livraison devra intervenir impérativement 10 jours maximum après le dépôt du fichier PDF.

Livraison en 1 point (camion avec hayon indispensable, prévenir avant livraison) :

Office de Tourisme du Sancy : Allée du Lieutenant Farmont - 63240 Le Mont-Dore – Tél. 04 73 65 37 85

Conditionnement pour la livraison :

En carton par 500 ex.

LOT N°3 : Impression, façonnage avec reliure spirale et livraison du guide ABC du Sancy hiver
--

- **Guide ABC du Sancy hiver**

Détails techniques pour l'impression

- Format : A5 fermé
- Impression quadri recto/verso sur toutes les pages.
- Nombre de pages : 20 pages.
- Façonnage : reliure en spirale métal

Papier : couché demi mat (papier constitué de fibres certifiées IFGD)

Couverture = 300 g **avec vernis satiné** – Option pelliculage « soft touch »

Pages intérieures = 200 g.

Quantité : 2 000 exemplaires.

Conditions d'exécution et de livraison

La remise des fichiers à l'imprimeur est prévue début décembre.

La livraison devra intervenir impérativement 15 jours ouvrés maximum après le dépôt du fichier PDF.

Les guides seront livrés dans le Massif du Sancy en 1 point (camion avec hayon indispensable, prévenir avant livraison) :

Plateforme Sancy à Saint Nectaire : Avenue du Dr Roux (arrière bâtiment Thermadore) - 63710 Saint-Nectaire – Tél. 09 62 10 46 89

Conditionnement pour la livraison :

En carton. Les cartons ne devront pas dépasser 15kg chacun.